

CHAMBERY Convention

Signature d'une convention de partenariat entre l'USMB et le tribunal

Ce jeudi, dans la salle Napoléon du tribunal de Chambéry, a eu lieu une signature de convention de partenariat entre Thierry Villemin, vice-président de l'université Savoie Mont-Blanc (USMB) ; Jean-Wilfrid Noël, président du Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie et du TGI de Chambéry ; Jean-François Dreuille, doyen de la Faculté de Droit de l'USMB ; Maître Maurice Bodecher, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau d'Albertville ; Maître Catherine Anxionnaz, bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Chambéry et Maître Michel Camoz, président de la Chambre des notaires des Savoie. Cette chambre interdépartementale des notaires des deux Savoie intègre, à cette occasion, la clinique ju-



De gauche à droite ; Jean-François Dreuille, Maurice Bodecher, Thierry Villemin, Jean-Wilfrid Noël, Michel Camoz et Catherine Anxionnaz. Photo Le DL/Claude DUMAS

ridique de la Faculté de Droit de l'USMB.

Créée en novembre 2017, en partenariat avec le Conseil départemental de l'accès au droit

de la Savoie et les avocats des barreaux d'Albertville et de Chambéry, la clinique juridique de la Faculté de Droit de l'Université Savoie Mont-Blanc est un

dispositif pédagogique innovant qui poursuit un objectif pédagogique et social.

En effet, la clinique juridique repose sur un site

internet (clinique-juridique.fr) sur lequel tout usager peut poser une question juridique générale. Ce sont les étudiants de la Faculté de Droit de l'USMB, choisis sur critères académiques qui répondent aux questions des usagers, avec le soutien et les compétences du Conseil départemental de l'accès au droit de la Savoie et des avocats des barreaux de Chambéry et Albertville. C'est une manière de professionnaliser l'apprentissage des étudiants tout en favorisant une démarche citoyenne au sein de l'Université.

Fort de son succès avec plus de 80 questions déjà posées sur le site, la Chambre interdépartementale des notaires des Savoie a souhaité rejoindre le dispositif.